



15 mai 2015

Aux fournisseurs de services d'Emploi Ontario,

Je vous écris pour vous informer d'un changement dans la prestation du programme des Prestations d'aide au travail indépendant de l'Ontario (PATIO).

Comme vous le savez, le Ministère est résolu à offrir des services de grande qualité de la façon la plus rentable possible. Pour veiller à ce que le financement soit octroyé aux personnes qui en ont le plus besoin et à ce que ses clients obtiennent les meilleurs résultats possible, il mettra fin au programme PATIO.

Plus tôt aujourd'hui, le Ministère a appelé chaque coordonnateur du programme pour l'informer du fait que son organisme ne se verrait pas offrir la possibilité de renouveler son entente de prestation du programme au-delà de 2015-2016. Veuillez cesser dès maintenant de diriger les clients vers le programme PATIO. La prestation du programme PATIO et des services connexes prendra fin le 31 mars 2016.

Les clients peuvent obtenir des services de soutien à l'entrepreneuriat financés par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure et offerts par ses [centres d'encadrement des petits entrepreneurs](#). Ces centres offrent aux clients entrepreneurs des outils et de l'aide pour qu'ils puissent démarrer une entreprise et la faire prospérer.

Une fois de plus, je vous remercie de vos efforts soutenus pour aider les Ontariennes et Ontariens à retourner sur le marché du travail.

Cordialement,

Original signé par

David Fulford
Sous-ministre adjoint
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités